

Association « Protégeons la vallée du Cérrou »

à

Monsieur le président de la 4 C 81

MEMORANDUM

Monsieur le Président l'objet de ce Memorandum est :

- de vous présenter notre Association et ses objectifs,
- de vous faire connaître les questionnements et inquiétudes des membres de cette association au sujet des projets de développements des ENR sur notre territoire,
- de connaître votre position de maire et de Président de la 4 C à ce sujet,
- de vous présenter des alternatives au développement des ENR aux « projets » industriels que notre association, en tant que force de proposition, souhaite promouvoir.

1 . L'association « Protégeons la Vallée du Cérrou » a été créée pour :

- obtenir des éclaircissement sur les projets d'installation d'éoliennes sur notre territoire, compte tenu de l'absence de communication des élus des communes concernées par ces projets... alors que des promesses de baux auraient été signés entre la société SOLVEO et certains propriétaires...
- faire connaître aux « décideurs » l'opposition ferme des membres de l'association (plus de 200 membres) au saccage industriel du cadre de vie à haute valeur environnementale et agricole à taille humaine de ce territoire.. ;
- être partie prenante de la réflexion et ceci conformément au cadre législatif et au discours du Président de la République en date du 24/09/2023.

2 . La position de notre association sur le développement des ENR sur notre territoire est claire :

- sauvegarder le cadre de vie d'un territoire à haute valeur environnementale et agricole.
- Éviter une implantation industrielle d'éoliennes au seul profit d'industriels ou de propriétaires fonciers,
- Réfléchir aux autres alternatives que celles d'un développement anarchique de réseaux éoliens ou de photovoltaïques sur ce même territoire.

3. Les impacts d'implataion d'un réseau d'éoliennes sur ce territoire sont multiples :

- Artificialisation de terrains agricoles, chaque éolienne c'est 1500 tonnes de béton,
- Dommages importants sur tous les terrains traversés par l'enfouissement des câbles électriques et des aménagements routiers nécessaires...

- Perte de potentiel touristique et d'attractivité des sites – imaginons le site de Cordes sur Ciel entouré d'éoliennes !
- Dévalorisation importantes des biens immobiliers situés à proximité,
- Perte de potentiel agricole par l'implantation d'éoliennes ou de parc agrivoltaïque ,
- incertitude sur les provisions budgétaires pour les futurs démantèlements de ces installations et gros risques financiers pour les municipalités et privés en cas de défaillance des industriels..
- En outre l'installation d'éoliennes, alors que notre pays ne produit pas ce type d'équipement conduit à subventionner des entreprises étrangères !!!

4 . L'association souhaite par contre être une force de proposition .

- Nous proposons que l'implantation de panneaux photovoltaïques soit généralisée sur toutes les toitures compatibles, bâtiments publics ou privés, hangars agricoles et friches industrielles inutilisées
- L'association n'est pas opposée à l'agrivoltaïsme à petite échelle.
- Ces dispositions seraient de nature de participer au développement des ENR en procurant aux privés comme aux établissements publics des revenus accessoires substantiels...

5 . Notre association est totalement opposée à l'installation d'ENR éoliens industriels sur notre territoire.

- Nous considérons qu'une réflexion sérieuse doit être menée, libre de toute influence des lobbys industriels ou ...politiques
- Nous devons nous souvenir du récent scandale d'Etat en Allemagne où les tenants de l'énergie « verte » ont soigneusement dissimulé les impacts négatifs des ENR sur leur efficacité et sur les coûts de l'énergie !
- Nous souhaitons que les populations concernées soient consultées comme demandé par le Président de la 4 C 81,
- Nous souhaitons également que la position de la 4 C 81 soit connue.

Monsieur le Président, notre position est claire, nous sommes totalement opposés à l'installation d'éoliennes et agrivoltaïques industrielles sur notre territoire et fermement décidés à mener l'action par la concertation et la réflexion politique et citoyenne.

Les Présidents de l'Association « Protégeons la vallée du Cérou
 Michel TIGLI Jacques CAPRASSE André NOUVIALE